

PROJET D'ETABLISSEMENT COLLEGE JACQUES TWINGER 2020-2024

Axe 1 : DES PARCOURS DE REUSSITE : L'EXCELLENCE POUR TOUS

Objectifs retenus :

- Développer des pratiques pour améliorer la maîtrise de la langue
- Instaurer chez les élèves des habitudes de travail tout au long du collège
- Accompagner l'élève dans l'appropriation de son parcours

Axe 2 : UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE

Objectifs retenus :

- Apaiser le climat scolaire
- Réunir les conditions pour assurer une qualité de vie et de bien-être au travail

Axe 3 : UNE ECOLE REPUBLICAINE INCLUSIVE ET INNOVANTE

Objectifs retenus :

- Améliorer la prise en charge des élèves à besoins spécifiques
- S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale pour une éducation partagée
- Soutenir l'innovation et faire vivre le projet d'établissement

AXE 1 : DES PARCOURS DE REUSSITE : L'EXCELLENCE POUR TOUS

CONSTATS :

Les résultats des élèves du collège sont très hétérogènes. Dès l'entrée en 6^{ème}, on constate des difficultés pour la lecture et pour la maîtrise de la langue française, entraînant un manque de compréhension des consignes dans toutes les matières.

Le passage de l'école élémentaire au collège, puis du collège au lycée, reste sensible pour certains, entraînant des taux d'échec, notamment à l'issue de la classe de 2^{nde} générale et technologique.

De la 6^{ème} au lycée, les habitudes de travail ne sont pas ancrées – gestion de la quantité de travail, du rythme, méthodologie, motivation - avec de réelles incidences sur les résultats obtenus.

Le décrochage s'accroît à partir de la 4^{ème} avec de la démotivation et peu de projections quant à l'orientation trop souvent subie.

Les familles sont peu mobilisées et des facteurs sociaux, géographiques ou culturels voire des préjugés peuvent représenter un frein à une orientation adaptée.

L'hétérogénéité des élèves nécessite une prise en charge différenciée et un accompagnement individualisé tout au long de leur parcours, aussi bien pour les élèves fragiles que pour ceux qui choisissent un parcours d'excellence.

Une remise à plat de l'ensemble des dispositifs de prise en charge s'avère nécessaire, pour en redéfinir et clarifier les modalités, selon les besoins identifiés.

Si la liaison école/collège est bien installée et dynamique, la liaison collège/lycée doit se développer pour harmoniser les pratiques et faciliter la continuité.

A1 – Objectif 1 : Développer des pratiques pour améliorer la maîtrise de la langue

1. Encourager la lecture

2. Développer la pratique orale dans toutes les disciplines

3. Faciliter la compréhension

4. Favoriser une expression écrite correcte

a) **Construire des projets et pratiques communs à l'ensemble des disciplines :**

Pour la lecture : pratiquer la lecture quotidiennement

Consolider la place du dispositif « **chut on lit** », notamment en 6^{ème} et 5^{ème}, tout en favorisant la concentration, la mémorisation, l'appropriation de la langue, le développement d'une culture littéraire

Optimiser l'espace du CDI

Pour l'oral : pratiquer l'oral quotidiennement

- ex : transformer le créneau « chut on lit » en « **chut je parle** » pour les 4^{ème} et 3^{ème} pour permettre des présentations orales par les élèves, sur des sujets d'actualité, de société, scientifiques...ou des débats sur des semaines à thèmes

✓ en incitant les élèves, dans chaque matière, à réaliser un exposé

✓ en accompagnant la pratique au CDI (2 séances avec le PP puis appui individuel)

✓ en entraînant des élèves ciblés aux oraux à vocation utilitaire : entretiens téléphoniques pour une demande de stage, pour une demande en bac pro...en séance co-animée

✓ en valorisant une expression correcte : correction et reprise systématiques

- Multiplier les **occasions de valoriser l'oral** : présentation orale de rapports d'expériences en sciences, préparations orales en langues, enregistrements vocaux pour le site du collège, réalisation de capsules vidéo à diffuser sur le site du collège, concours de l'éloquence...

- Poursuivre la **présentation orale du stage** de découverte du milieu professionnel en 3^{ème}

Pour la compréhension :

- Lecture de consignes et reformulation en commun avant tout travail en autonomie

- Utiliser un vocabulaire commun

- Développer les stratégies de compréhension face à un texte

Pour l'expression écrite :

- Proposer des écrits intermédiaires

- Apprendre à utiliser un brouillon

- Valoriser les écrits des élèves et en publier sur le site du collège

Articuler les activités avec le CDI : travail autour des sources, de l'information, des médias, à chaque niveau et par pôle

b) **Construire et utiliser des outils communs à l'ensemble des disciplines :**

- Fournir des grilles d'observation individuelles communes à l'ensemble des classes et établir des critères d'évaluation orale communs pour l'évaluation de l'oral

- Fournir aux élèves des aides méthodologiques sous forme d'affichage dans les classes (ex : mots clés des consignes), de fiches (ex : consignes de base pour une bonne expression écrite, à utiliser dans tous les travaux de classe faisant appel à une expression écrite soignée)

- Harmoniser en sciences les modèles d'expression scientifique (schémas, graphiques, rapports...)

	- Utiliser des critères communs pour répondre correctement à une question, sous forme schématisée...
--	--

Indicateurs de performance :

- Test de fluence en 6^{ème} en début et fin d'année
- Maîtrise des compétences du socle
- Evolution des résultats à l'oral du brevet
- Diversité des sujets choisis à l'oral du DNB (pourcentage de sujets autres que la présentation du stage)
- Evolution des notes aux épreuves écrites du DNB
- Evolution de la fréquentation du CDI
- Nombre de projets menés avec le CDI
- Nombre d'outils mis en place

A1 – Objectif 2 : Instauration chez les élèves des habitudes de travail tout au long du collège

Mettre en place les conditions pour instaurer des habitudes de travail

- Instauration des habitudes et rituels communs avant d'entrer en classe, au sein de la classe et à la maison en termes d'apprentissages et de révisions
- Etablir une progression en termes d'exigence selon les niveaux pour accompagner vers l'autonomie
- Accompagner les élèves dans leur organisation : planification, développement d'outils pour les élèves désorganisés ou absents (cahier témoin)
- Expliciter les attendus des devoirs par un travail sur la méthodologie des apprentissages
- Favoriser le travail en groupes, les manipulations, les expérimentations
- Organiser des devoirs communs avec une progressivité de la 6^{ème} à la 3^{ème}, pour apprendre à organiser ses révisions sur du long terme
- Optimiser la prise en charge à l'atelier pédagogique

Soutenir par le dispositif « devoirs faits »

Consolider le dispositif devoirs faits :

- ✓ En ciblant les élèves qui ont le plus besoin d'accompagnement : allier aide aux devoirs et consolidation des compétences du socle
- ✓ En explicitant les attendus des devoirs
- ✓ En améliorant l'articulation dans la classe/hors la classe : échanges fluides entre enseignant encadrant et professeurs de la classe – réactivité par rapport à des difficultés récurrentes
- ✓ En favorisant la communication avec les familles sur le travail réalisé
- ✓ En organisant la supervision pédagogique de l'accompagnement pour des intervenants non enseignants (AED – volontaires du service civique)
- ✓ En veillant à l'articulation avec les programmes de soutien mis en place par les associations de quartier
- ✓ En proposant une action innovante de suivi des élèves dans le cadre du dispositif, à la maison, par le biais de la classe virtuelle du CNED

Engager une réflexion sur le travail personnel des élèves

Réfléchir collectivement à la question du travail personnel : quantité, périodicité, types de tâches, comment développer le travail personnel au sein de la classe et quels sont les prolongements à la maison, quels outils communs pour vérifier les devoirs, positions communes par rapport aux devoirs non faits

Poursuivre la liaison école/collège en favorisant la continuité

- Poursuivre la dynamique des instances du conseil école-collège, du conseil de cycle 3 et du réseau d'éducation prioritaire en termes de continuité :

<p>Développer la liaison collège/lycée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Echanges de services, travaux communs dans les domaines du français, des mathématiques, de l'EMC, formations communes ✓ Organisation de rencontres pour les élèves de CM2 au collège (volley – kermesse des maths...) <p>- Elaborer une progression commune dans l'acquisition de l'autonomie</p> <p>- Organiser des temps d'échanges entre professeurs pour définir les attendus et prérequis à l'entrée et à la réussite au lycée.</p> <p>- Mettre en place une collaboration au travers d'actions et de projets disciplinaires inter-degrés pour assurer une continuité dans les pratiques pédagogiques et dans les apprentissages</p> <p>- Elaborer un programme pour préparer et entrainer les élèves pour éviter les ruptures à l'entrée en 2nde</p>
<p>S'appuyer sur les neurosciences</p>	<p>Former les professeurs aux apports des neurosciences dans le cadre d'une FIL. Echanger sur les pratiques déjà mises en place par les enseignants formés.</p>

Indicateurs de performance :

- Evolution du nombre d'élèves félicités, encouragés, mis en garde lors des conseils de classes
- Taux de réussite au DNB
- Evolution des mentions au DNB
- Taux d'accès à la 1ere GT
- Nombre d'élèves repérés et inscrits au dispositif devoirs faits
- Nombre d'actions de liaison collège-lycée mises en place
- Nombre d'outils communs élaborés

A1 - Objectif 3 : Accompagner l'élève dans l'appropriation de son parcours

1. Adapter le parcours des élèves les plus fragiles

- Identifier rapidement les besoins et repérer les premiers signes de décrochage pour proposer les accompagnements appropriés
 - ✓ En organisant la collecte des informations concernant les besoins des élèves, d'une année à l'autre et en optimisant la transmission des informations collectées
 - ✓ Par la mise en place de réunions des équipes de classes début novembre, pour repérer les difficultés, mettre en œuvre les PPRE (projet personnalisé de réussite éducative) et mettre à jour les PAP (plan d'accompagnement personnalisé)
- Redéfinir et clarifier les aides possibles, les modalités d'intervention en fonction des ressources et notamment le fonctionnement de l'Atelier
- Poursuivre les dispositifs spécifiques :
 - ✓ Le dispositif français en 6^{ème} (4 professeurs pour 3 classes permettant de constituer un groupe d'élèves dont les acquisitions sont très fragiles)
 - ✓ Le dispositif 3R (3^{ème} remobilisation : une classe constituée de 15 élèves en grande difficulté scolaire, pour un semestre, avec une pédagogie différenciée et un travail accru sur l'orientation)
- Proposer des projets évolutifs au cours de l'année, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en mathématiques et français sur les niveaux sensibles (6^{ème} et 3^{ème})
- Préparer en amont les orientations en SEGPA ou en 3^{ème} prépa-métiers, pour une collaboration et une adhésion des familles

2. Accompagner le parcours d'orientation

- Permettre aux élèves de construire un projet personnel d'orientation scolaire et professionnel cohérent, en adéquation avec leurs aspirations, leurs compétences et leur niveau scolaire et éclairé
 - ✓ Elaborer et mettre en œuvre le parcours avenir, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, en définissant un programme d'actions et d'activités par niveau, selon un calendrier précis, en précisant la participation de chacun (professeurs dans les disciplines – professeurs principaux en HVC – documentaliste – conseiller d'orientation psychologue – adulte relais – référent parcours...)
 - ✓ Soutenir la motivation par le développement de partenariats avec les entreprises et grandes écoles (ex : parcours d'excellence avec l'EIP de Strasbourg), et les échanges avec les lycées

	<p>(rencontres – échanges avec d’anciens élèves –préparation des immersions – carrefour des formations)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer le réseau des entreprises pour enrichir l’offre de stage dans le cadre de la séquence d’observation en milieu professionnel ✓ Organiser un temps fort type « forum des métiers » ✓ Créer un espace dédié à l’orientation : affichage – informations... <p>- Développer l’ambition des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En déconstruisant les préjugés et les représentations subjectives à propos des voies d’orientation par la rencontre avec les équipes pédagogiques des lycées ✓ En luttant contre les représentations sexuées des métiers par la sensibilisation et la rencontre de professionnels ✓ En renforçant l’estime de soi des élèves pour éviter l’auto-censure et en faisant tomber les inhibitions liées à la crainte de l’inconnu ✓ En accompagnant les plus en difficulté (suivi régulier par le PP, le COP, l’adulte relais et/ou le CPE, les partenaires associatifs) : aide à la recherche de stage et préparation aux entretiens, suivi rapproché dans le cadre des immersions et journées portes ouvertes, mise en place de PAFI, aide à la recherche d’apprentissage ✓ En accompagnant les bons élèves vers les parcours d’excellence (participation à des concours, préparation à la 2nde GT) <p>- Rendre les parents acteurs de l’orientation de leurs enfants en les associant aux temps forts et en renforçant le dialogue</p>
--	---

Indicateurs de performance :

Evolution du taux d’orientation en 2GT

Evolution du taux de présence des élèves et parents aux réunions concernant l’orientation

Evolution du taux d’élèves et parents ayant pris RV avec le COP

Nombre de PAFI mis en place

Evolution du nombre d’élèves qui se tournent vers l’apprentissage

Taux d’élèves affectés à l’issue de la 3^{ème} – Taux d’élèves affectés sur leur vœu n°1

Taux d’élèves qui s’orientent vers les filières d’excellence

Taux de redoublement et de réorientation à l’issue de la 2nde générale

Taux d’élèves réorientés en SEGPA à l’issue de la 6^{ème} – Taux d’acceptation des familles

Formalisation effective du parcours avenir

Axe 2 : UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE

Constats :

Le collège se situe en zone d'éducation prioritaire, avec une surreprésentation des catégories socio-professionnelles défavorisées. La situation sociale du quartier se détériore et les difficultés sociales et familiales ont une incidence sur les conditions et la disponibilité aux apprentissages.

Les incivilités, violences verbales et physiques présentes dans le quartier se diffusent au sein de l'établissement, et nécessitent une gestion des conflits au quotidien. Certains élèves n'ont pas intégré les codes sociaux et comportementaux, rendant difficile un climat propice aux apprentissages.

Le taux d'absentéisme est relativement élevé.

Certains parents sont peu impliqués, démunis, méfiants ou démissionnaires.

Des incidents graves qui se sont produits à l'intérieur et aux abords de l'établissement, touchant directement les personnels, sont venus déstabiliser l'ensemble de la communauté éducative, procurant un sentiment de découragement et de mécontentement et pointant un manque de moyens.

L'expansion du quartier est également source d'inquiétude, les effectifs ne permettant pas d'apaiser les tensions dans des locaux peu adaptés.

Les dispositifs de prise en charge et de suivi des élèves fluctuent chaque année, en fonction des moyens, les projets autour du vivre ensemble également, et nécessitent des adaptations, une mise en cohérence d'ensemble et de la lisibilité.

La formalisation des parcours citoyen, avenir, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours de santé pourront favoriser la lisibilité.

Le renforcement de l'harmonisation des pratiques ainsi qu'une communication efficace pourront contribuer à apaiser le climat scolaire.

A2 – Objectif 1 : Apaiser le climat scolaire

1. S'approprier sur la durée les règles du collège

- S'accorder sur les conduites à tenir et les exigences communes, en lien avec le règlement intérieur et les procédures de vie scolaire
 - ✓ Veiller à ce que le règlement intérieur et les procédures soient connus de toute la communauté, compris et appliqués par tous les adultes
 - ✓ Instaurer des temps de concertation pour améliorer les procédures
 - ✓ Utiliser les heures de vie de classe pour rappeler les règles
 - ✓ Allier exigence et bienveillance
- Sécuriser les espaces en veillant au respect des locaux et des matériels par une présence accrue des assistants d'éducation et l'intervention de l'ensemble des adultes lors des manquements.
- Repenser le LATI (lieu d'accueil temporaire individualisé)
 - ✓ Etablir un protocole de prise en charge des élèves dont le comportement est inapproprié, des élèves exclus
 - ✓ Effectuer un repérage des élèves en voie de décrochage et mettre en œuvre une politique de suivi
 - ✓ Assurer un suivi efficace de l'absentéisme et des retards
 - ✓ Optimiser les ressources en intégrant les nouveaux intervenants, adulte relais, psychologue, assistant de prévention et sécurité, pour une prise en charge cohérente des élèves repérés
- Développer le tutorat d'élèves par des enseignants volontaires et favoriser l'analyse de pratique et la mise à disposition d'outils

2. Développer un sentiment d'appartenance et partager des valeurs

- Développer et partager des valeurs communes par la mise en œuvre du parcours citoyen
 - ✓ S'appuyer sur un parcours citoyen jalonné de la 6^{ème} à la 3^{ème} et établir une progression du parcours au sein du réseau d'éducation prioritaire
 - ✓ Mettre en œuvre collectivement le parcours citoyen et coordonner les actions
 - ✓ Inscrire les projets interdisciplinaires dans le cadre d'évènements annuels ou temps forts
- Rendre les élèves responsables et acteurs
 - ✓ Sensibiliser les élèves aux questions environnementales, au développement durable et aux attitudes éco-responsables avec des thématiques annuelles et plans d'actions. Mettre en place les éco-délégués

<p>3. Renforcer la co-éducation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un réseau de travail et d'actions avec les forces locales (associations) ✓ Former les élèves délégués en invitant les délégués de CM2 ✓ Installer un parrainage par les grands ✓ Mobiliser le CVC (conseil de vie collégienne), les délégués élèves au sein du FSE (foyer socio-éducatif) ✓ Rendre les projets visibles de tous, personnels, élèves et parents (calendriers) ✓ Valoriser l'engagement et les performances et réussites via des moments solennels (ex : journée des talents) <p>- Susciter un sentiment d'appartenance</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser une journée événementielle (ex : la journée de l'élégance) ✓ Changer le logo du collège ✓ Optimiser les temps libres au service des apprentissages et du vivre ensemble : proposer des activités sur les temps de permanence ; optimiser l'utilisation du CDI, mettre en place un foyer ✓ Valoriser les travaux des élèves par l'affichage et leur présentation sur le site du collège <p>- Favoriser l'épanouissement par l'ouverture sur le monde</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Consolider la politique des langues en favorisant l'ouverture culturelle : organisation de sorties et séjours pédagogiques à but culturel et/ou linguistique, d'échanges, de correspondances ✓ Promouvoir l'accès à la culture littéraire, scientifique, artistique et patrimoniale par le biais d'ateliers, clubs (club maths –star club– allons au spectacle...) d'actions interdisciplinaires sous forme d'EPI, de sorties et visites ✓ Permettre aux élèves de s'inscrire dans la pratique sportive et la compétition, au travers de la section sportive volley et de l'UNSS, des différentes manifestations sportives et projets interdisciplinaires <p>- Faire venir davantage les parents à l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir les temps de rencontre à l'occasion des réunions de rentrée, de la remise des relevés de notes, des bulletins
-------------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer la participation à l'encadrement de sorties ou manifestations au collège et organiser des temps forts permettant de valoriser leurs savoir-faire ✓ Créer un espace-parents - Les impliquer dans les processus d'apprentissage : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Prévoir des temps pour expliquer comment aider leurs enfants à faire leurs devoirs et comment les suivre (ateliers parents) ✓ Former les parents à l'usage de l'ENT, aux téléservices ✓ Mettre en place les cafés-parents et organiser des conférences ✓ Les rendre acteurs dans l'orientation de leurs enfants : rendez-vous COP, journée des métiers
--	---

Indicateurs de performance :

Evolution du tableau de bord du service de vie scolaire : taux d'absentéisme, de retards, nombre de punitions, sanctions, commissions éducatives, conseils de disciplines, mesures de responsabilisation

Nombre d'élèves suivis dans le cadre du LATI, du tutorat

Planification effective du parcours citoyen

Réunion du CESC

Taux de participation des familles aux réunions de rentrée, aux conseils de classes, aux réunions sur l'orientation

Nombre d'évènements annuels où les parents ont été conviés

Nombre de connexions des parents à l'ENT

Nombre de projets portés par le CVC

A2 – Objectif 2 : Réunir les conditions pour assurer une qualité de vie et de bien-être au travail

1. Réussir ensemble

- Accueillir les nouveaux personnels et faciliter leur intégration : parrainage à leur arrivée, réunion des nouveaux à la pré-rentrée, livret d'accueil, co-animations, protocole pour les personnels arrivant en cours d'année
- Accompagner les personnels en besoin et leur proposer les ressources et démarches nécessaires
- Veiller à une communication efficace :
 - ✓ Formaliser et améliorer les circuits de communication
 - ✓ Mettre à disposition les documents collectifs : agenda actualisé, compte-rendu de l'ensemble des réunions
 - ✓ Veiller à une qualité d'échanges et une bonne transmission des informations : coordinateurs de matières, de projets, professeurs principaux/équipes pédagogiques, CPE/professeurs, équipe de direction/personnels, personnel de l'établissement/parents/élève
- Encourager les groupes de réflexion et les projets fédérateurs
- Mettre en place des ateliers d'échanges de pratiques entre collègues
- Mutualiser les documents
- Harmoniser les pratiques et permettre une implication de tous par des démarches participatives

2. Retrouver la sérénité

- Offrir un cadre sécurisant :
 - Pour les élèves :
 - ✓ Lutter contre les violences verbales, les moqueries, le harcèlement
 - ✓ Travailler la confiance et développer les compétences psycho-sociales
 - ✓ Renforcer la prise en charge médicale, psychologique et sociale dans le cadre du parcours santé
 - Pour les personnels :
 - ✓ Développer des pratiques communes, exigeantes et bienveillantes
 - ✓ Formaliser un protocole de gestion de crise
- Réfléchir avec l'ensemble de la communauté à l'aménagement et l'optimisation des espaces (la circulation, l'affichage, le CDI, un futur foyer, la cour, les espaces communs des personnels, un espace parents...)
- Soutenir les actions de l'Amicale des personnels, en favorisant les temps de convivialité

Indicateurs de performance :

- Formalisation effective du parcours santé
- Réunion du CESC
- Aménagements effectifs des locaux
- Taux de sanctions liées aux violences verbales, aux violences physiques

Axe 3 : UNE ECOLE REPUBLICAINE INCLUSIVE ET INNOVANTE

Constats :

L'hétérogénéité se traduit non seulement par l'accueil d'élèves de niveau scolaire très inégal, mais aussi par l'accueil d'élèves relevant du champ du handicap ou bénéficiant d'aménagements en raison de troubles des apprentissages ou encore d'élèves arrivés depuis peu en France et ne parlant pas du tout le français à la maison...

Ces élèves, se retrouvant potentiellement en difficulté scolaire, requièrent une attention et un suivi particuliers.

L'hétérogénéité se retrouve également face à l'accès au numérique, très inégal en termes d'équipement et de maîtrise des outils, et qui s'est avéré crucial lors de la crise sanitaire.

L'ensemble de ces besoins doit être couvert. Les classes « dys » (troubles des apprentissages), fonctionnent depuis de nombreuses années, avec /3 d'élèves présentant des troubles « dys », encadrés par des enseignants sensibilisés et formés. La prise en charge des élèves allophones devra être prise davantage en compte, les élèves ne parlant pas ou très peu le français étant de plus en plus nombreux.

Le collège est ouvert sur le quartier et de multiples partenariats existent, avec une qualité d'échanges au service de la prise en charge globale de l'élève et de sa famille. La mise en place du PEPS viendra enrichir et renforcer les partenariats et pourra contribuer au rayonnement de l'établissement.

Les évolutions nécessitent une adaptation permanente des personnels ; les équipes s'inscrivent dans une dynamique de projets et sont engagées dans l'innovation.

Le projet d'établissement dont le renouvellement a pris du temps, doit faire l'objet d'une appropriation par tous et devenir le support de la réflexion collective pour la réussite et l'épanouissement de tous les élèves.

<p>Bien prendre en compte les élèves à besoin particulier tout au long de de leur scolarité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le fonctionnement des classes « dys » <ul style="list-style-type: none"> ✓ En veillant à l'information des familles des futurs élèves sur les caractéristiques de ces classes ✓ Renseigner les PAP (plan d'accompagnement personnalisé) et les aménagements à retenir assez tôt dans l'année et collégalement. Bien informer les familles. - Pour les élèves qui nécessitent des aménagements <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place les PPRE dès que possible (projet personnalisé de réussite éducative). Bien informer les familles. ✓ Optimiser la transmission des PPRE passerelle du CM2 à la 6^{ème} - Pour les élèves relevant du champ du handicap <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser les réunions de suivi, en particulier pour les élèves de 3^{ème}, tôt dans l'année, pour définir les aménagements et les conditions d'accès aux examens et anticiper l'orientation. ✓ Organiser si besoin, des sensibilisations au handicap, dans les classes d'accueil <p>Veiller à ce que l'ensemble de l'équipe pédagogique ait pris connaissance des documents (espace commun à la classe + échanges en réunions pédagogiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les élèves maîtrisant peu ou pas le français <ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposer des formations permettant une meilleure prise en charge de ces élèves ✓ Optimiser l'accompagnement de ces élèves : en petits groupes à l'Atelier par exemple ✓ Rechercher de nouveaux moyens de prise en charge ✓ Impliquer les familles (dispositif « la famille à l'école » pour les parents qui ne maîtrisent pas la langue) - Pour les élèves peu formés au numérique <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire un état des lieux des besoins (matériels et usages) ✓ Multiplier les occasions d'utilisation des ordinateurs et des smartphones dans un cadre pédagogique au collège, pour améliorer les compétences numériques (utiliser certaines heures de vie de classe) ✓ Permettre aux élèves non équipés à la maison d'accéder aux ordinateurs du collège (CDI) ✓ Développer les usages de l'espace numérique de travail (MBN) ✓ Développer l'usage de la classe virtuelle
---	--

Indicateurs de performance :

- **Nombre de PPRE passerelle et de PPRE mis en place**
- **Nombre de PAP et date d'actualisation**
- **Nombre d'élèves à besoin FLE – Résultats de ces élèves**
- **Développement de PIX-orga**

- *Statistiques de fréquentation de l'ENT*
- *Taux d'occupation de la salle informatique*

A3 - Objectif 2 : S'inscrire dans une dynamique partenariale pour une éducation partagée	
<p>Entretien et développer les partenariats locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider les partenariats existants <ul style="list-style-type: none"> ✓ avec les associations à but culturel et sportif (CSC – AFL, associations sportives, musées, cinémas...) ✓ avec les associations de prévention de proximité (OPI-ARSEA, SOS habitants) et d'autres - Maintenir la dynamique partenariale et la concertation entre acteurs - Développer de nouveaux partenariats (entreprises pour les stages des élèves, intervenants, conférenciers, lieux d'accueil pour mesures de responsabilisation) - Mettre en place le PEPS (projet éducatif partagé et solidaire), en lien avec le Conseil départemental, pour la réussite éducative et l'épanouissement des élèves du collège

Indicateurs de performance

- Nombre de nouveaux partenariats engagés
- Nombre d'actions engagées en lien avec le PEPS

A3 – Objectif 3 : Soutenir l'innovation et faire vivre le projet d'établissement

1. Maintenir la dynamique d'innovation au sein de l'établissement

- Soutenir les actions de formation collectives (neurosciences – mathématiques – maîtrise de la langue...)
- Favoriser les formations inter-degrés (échanges de services – formations et expérimentations communes)
- Faciliter les expérimentations (ex : prise en charge des temps de permanence – la classe à la maison)
- Améliorer les dispositifs innovants en place : 3^{ème} Remobilisation - Dispositif français en 6^{ème}
- S'appuyer sur l'expertise des enseignants formateurs de l'établissement, pour transmettre leur savoir-faire
- Mettre à disposition des ressources

2. Améliorer les conditions de réussite collective par une appropriation du projet d'établissement

- Opérer des choix prioritaires, en termes de projets et d'actions collectifs, d'organisation, de moyens, en fonction des besoins identifiés
- Formaliser les actions prioritaires
- Interroger régulièrement l'organisation mise en place et l'efficacité des dispositifs et actions :
 - ✓ Par l'identification de référents ou la création de groupes de pilotage de certains projets ou dispositifs, chargés d'analyser leur mise en œuvre effective, d'assurer leur suivi, et d'évaluer leur impact
 - ✓ Par une mesure des résultats de la politique mise en œuvre, en se basant sur des indicateurs partagés
- Partager régulièrement les analyses dans le cadre des réunions institutionnelles et par les différents canaux d'information dans le but d'améliorer la réussite des élèves et la qualité de vie dans l'établissement.
- Identifier de nouveaux besoins

Indicateurs de performance :

- Nombre de formations collectives
- Nombre d'expérimentations
- Organisation effective avec référents et groupes de pilotages